CENTURY 21 Cirick

Barème d'Honoraires

Applicable à compter du 01 septembre 2023 - A l'exclusion du Neuf (Vefa) Commercer et Immobilier d'entreprise.

1.Honoraires de Transaction

Prix de Vente	Taux/ Honoraires TTC
<20 000€	Forfait 6500€
20 000€ à 30 000€	Forfait de 7 000€
30 001€ à 40 000€	Forfait de 8 500€
40 001€ à 50 000€	14,5%
50 001€ à 60 000€	13%
60 001€ à 70 000€	11,5%
70 001€ à 90 000€	11%
90 0001€ à 120 000€	9,5%
120 001€ à 150 000€	9%
150 001€ à 180 000€	8,5%
180 001€ à 230 000€	8%
230 001€ à 300 000€	7,5%
300 001€ à 400 000€	7%
400 001€ à 500 000€	6,5%
500 001€ à 1 000 000€	6%
1 000 001€ à 1 500 000€	5,5%
1 500 000€	5%

Nos honoraires sont exigibles le jour de la signature de l'acte de vente.
Le redevable des honoraires est le vendeur, sauf disposition contraire du mandat.

2. Honoraires de location de locaux d'habitation, mixte ou meublés

Soumis à la loi du 6 juillet 1989 conformément à la loi ALUR.

Honoraires	A La charge du Bailleur	A la charge du locataire
Frais de visites, constitution de dossier, de rédaction de bail selon la zone définie par décret	Zone Tendue : 10€ TTC du m² de surface habitable (1)	
Zone non tendue : 8€ TTC		
Honoraires d'entremise et de négociation (honoraires à la charge exclusive du mandant)	200e HT soit 218€ TTC	NA
Etablissement des états des lieux d'entrée (à la charge du bailleur et du locataire)	3 € TTC maximum le m² de surface habitable	

(1) Ces honoraires ne pourront être inférieurs à ceux facturés au locataire.

3. Honoraires de location pour les locaux commerciaux et professionnels

15% HT du loyer annuel hors charges et hors taxes à la charge du preneur sauf stipulations contraires. Le règlement des honoraire est exigible à la signature de l'acte.

4. Établissement des États des lieux de sortie

Honoraires à la charge exclusive du bailleur	
Du Studio au T2	100€ HT soit 108.50€ TTC
Appartement de Type T3	150€ HT soit 162.75€ TTC
Appartement de Type T4/T5	200€ HT soit 217€ TTC
Villa de Type/5	250€ HT soit 271.25€ TTC

Avis de valeur : 300€ TTC (un avis de valeur ne constitue pas une expertise immobilière)

5. Expertise Immobilière

→ Devis sur demande

6. Visites virtuelles 3D immersives

→ Devis sur demande